



AVIS PUBLIC

AUX PERSONNES INTÉRESSÉES PAR LES PROJETS DE REFONTE DES RÈGLEMENTS D'URBANISME DE LA MUNICIPALITÉ

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

1. Lors d'une séance tenue le 12 septembre 2011, le Conseil a adopté les projets de refonte des règlements d'urbanisme portant les numéros et les noms suivants :

452 « Plan d'urbanisme »	453	« Règlement de zonage »
456 « Règlement de lotissement »	455	« Règlement de construction »
456 « Règlement de permis et certificats »	457	« Règlement sur la tarification »

2. Une assemblée publique de consultation aura lieu le **mercredi, 12 octobre 2010, à 19h** au Centre communautaire, situé au 474, rue Principale. Au cours de cette assemblée publique, le maire ou un autre membre du conseil désigné par le maire, expliquera le projet de règlement et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer à ce sujet.
3. Les projets de refonte des règlements peuvent être consultés à la municipalité, aux heures normales de bureau soient le lundi, mardi et jeudi de 9h à 16h, le mercredi de 13h à 16h et le vendredi de 9h à 12h.
4. Le plan d'urbanisme révisé comprend une mise à jour des orientations d'aménagement et l'ajout de nouvelles sections, dont un concept d'organisation du territoire et un plan d'action en matière d'aménagement. Les nouveaux règlements d'urbanisme sont modifiés de façon à tenir compte des nouvelles dispositions du plan d'urbanisme et à faciliter l'application de ceux-ci.
5. L'ensemble des secteurs de la municipalité est concerné par les projets de règlements: 452, 453, 454, 455, 456 et 457.
6. Fait et donné à Ham-Nord, ce 23^e jour de septembre 2011.

Aline Lemieux, g.m.a.
Directrice générale et secrétaire-trésorière